



PELLERIN POTVIN GAGNON

SENCRL | COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

VICTORIAVILLE (QUÉBEC)

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2018



A I D E R L E S A U T R E S
À RÉUSSIR

117, rue Notre-Dame Est, Victoriaville (Québec) G6P 3Z9
ppgca@ppgca.com Tél.: **819 758-3161** Téléc.: 819 758-4644

WWW.PPGCA.COM

FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

VICTORIAVILLE (QUÉBEC)

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2018

| | |
|---------------------------------------|---------|
| Rapport de l'auditeur indépendant | 1 - 2 |
| Résultats | 3 |
| Évolution de l'actif net | 4 |
| Bilan | 5 |
| Flux de trésorerie | 6 |
| Notes annexes aux états financiers | 7 @ 12 |
| Annexes complémentaires aux résultats | 13 @ 15 |



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA (l' "Organisme"), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section <<Fondement de l'opinion avec réserve>> de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons et d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons et d'activités de financement, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2018 et 2017 et de l'actif net aux 1^{er} janvier et 31 décembre 2018 et 2017. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la Fondation, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Pellerin Potvin Gagnon**

PELLERIN POTVIN GAGNON SENCRL

Victoriaville, le 23 mai 2019

* CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A110750



FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

RÉSULTATS

| EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE | 2018 | 2017 |
|---|--------------------|--------------|
| PRODUITS | | |
| Revenus de placements (Annexe A) | 594 500 \$ | 666 422 \$ |
| Dons et souscriptions (Annexe B) | 944 226 | 892 274 |
| Legs testamentaires | 42 200 | 69 110 |
| Campagne - À Notre Santé (Annexe C) | 996 407 | 1 744 883 |
| | 2 577 333 | 3 372 689 |
| CHARGES | | |
| Frais d'administration (Annexe D) | 386 916 | 379 268 |
| | 2 190 417 | 2 993 421 |
| Variation des gains et pertes latents sur les placements | (578 557) | (96 857) |
| EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES CONTRIBUTIONS PAYÉES | 1 611 860 | 2 896 564 |
| Contributions payées pour équipements médicaux et soins palliatifs | (1 188 382) | (629 454) |
| EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES | 423 478 \$ | 2 267 110 \$ |

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

| EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE | | | | 2018 | 2017 | |
|---|----------------------------------|--------------------------------------|---|---------------------|----------------------|---------------|
| | Fonds de Dotation | <u>Fonds d'administration</u> | Fonds À Notre Santé Affectés | Total | Total | |
| | | Non affectés | Affectés | | | |
| SOLDE AU DÉBUT | 1 728 144 \$ | 905 595 \$ | 9 724 174 \$ | 8 236 760 \$ | 20 594 673 \$ | 18 315 063 \$ |
| Excédent des produits sur les charges avant les contributions payées | - | 615 453 | - | 996 407 | 1 611 860 | 2 896 564 |
| Contributions payées pour équipements médicaux et soins palliatifs | - | - | (1 188 382) | - | (1 188 382) | (629 454) |
| Apports reçus à titre de dotation | 9 896 | - | - | - | 9 896 | 12 500 |
| Affectation d'origine interne (Note 4) | - | (994 010) | 994 010 | - | - | - |
| Engagements (Note 9) | - | 5 000 000 | (5 000 000) | - | - | - |
| SOLDE À LA FIN | 1 738 040 \$ | 5 527 038 \$ | 4 529 802 \$ | 9 233 167 \$ | 21 028 047 \$ | 20 594 673 \$ |

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

BILAN

31 DÉCEMBRE

2018

2017

A C T I F

À COURT TERME

| | | |
|---|---------------|---------------|
| Encaisse | 125 590 \$ | 698 064 \$ |
| Encaisse - maisons de courtage | 273 153 | 68 888 |
| Débiteurs (Note 5) | 130 594 | 150 843 |
| Placements réalisables au cours du prochain exercice (Note 6) | 3 455 795 | 4 442 111 |
| | 3 985 132 | 5 359 906 |
| PLACEMENTS (Note 6) | 17 970 660 | 15 256 306 |
| | 21 955 792 \$ | 20 616 212 \$ |

P A S S I F

À COURT TERME

| | | |
|--------------|------------|-----------|
| Frais courus | 927 745 \$ | 21 539 \$ |
|--------------|------------|-----------|

A C T I F N E T

| | | |
|--|---------------|---------------|
| ACTIF NET - FONDS DE DOTATION | 1 738 040 | 1 728 144 |
| ACTIF NET NON AFFECTÉ - FONDS D'ADMINISTRATION | 5 527 038 | 905 595 |
| ACTIF NET AFFECTÉ - FONDS D'ADMINISTRATION | 4 529 802 | 9 724 174 |
| ACTIF NET AFFECTÉ - FONDS À NOTRE SANTÉ | 9 233 167 | 8 236 760 |
| | 21 028 047 | 20 594 673 |
| | 21 955 792 \$ | 20 616 212 \$ |

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration :

FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

FLUX DE TRÉSORERIE

| EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE | 2018 | 2017 |
|--|-------------|--------------|
| EXPLOITATION | | |
| Excédent des produits sur les charges | 423 478 \$ | 2 267 110 \$ |
| Éléments n'affectant pas la trésorerie : | | |
| Gain sur cession de placements | (167 816) | (296 524) |
| Variation des gains et pertes latents sur les placements | 578 557 | 96 857 |
| | 834 219 | 2 067 443 |
| Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (Note 7) | 926 455 | 6 568 |
| Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation | 1 760 674 | 2 074 011 |
| INVESTISSEMENT | | |
| Variation nette des placements | (2 138 779) | (2 282 694) |
| Apports reçus à titre de dotation | 9 896 | 12 500 |
| Flux de trésorerie utilisés pour des activités d'investissement | (2 128 883) | (2 270 194) |
| DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | (368 209) | (196 183) |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT | 766 952 | 963 135 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN | 398 743 \$ | 766 952 \$ |

La trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin comprennent l'encaisse et l'encaisse - maisons de courtage.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 DÉCEMBRE 2018

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est enregistré à titre d'organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempté d'impôts. L'organisme a pour objet d'amasser des fonds, de les administrer et de les utiliser à la mise en valeur de la vocation spécifique du CIUSSS MCQ - point de service Hôtel-Dieu d'Arthabaska au titre de centre hospitalier de soins de courte durée.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

ESTIMATIONS COMPTABLES. La préparation d'états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à certaines estimations et pose des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes annexes. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations sont révisées périodiquement et si des ajustements sont nécessaires, ils sont portés aux résultats lorsqu'ils sont connus.

COMPTABILISATION DES PRODUITS. L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 DÉCEMBRE 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

CONVERSION DES COMPTES EXPRIMÉS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES. Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours du change à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice dans le compte de gain ou perte sur cession de placements.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE. La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et sont présentés déduction faite des chèques en circulation. Lorsque le montant des chèques en circulation est plus élevé que le montant de l'encaisse, le montant net est présenté comme découvert bancaire au bilan de l'organisme.

INSTRUMENTS FINANCIERS.

ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS. L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements en obligations, en actions de sociétés publiques et en fonds mutuels, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats. Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des certificats de dépôt et des intérêts courus. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des frais courus.

COÛTS DE TRANSACTION. L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

FLUX DE TRÉSORERIE. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont présentés selon la méthode indirecte.

FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE

2018

2017

3. CHIFFRES DE COMPARAISON

Les chiffres de 2017 ont été regroupés chaque fois qu'il était nécessaire pour satisfaire à la présentation adoptée en 2018.

4. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Le surplus accumulé par l'organisme à son Fonds d'administration lui permet dorénavant de poursuivre l'objectif de faire absorber la totalité des frais administratifs par les revenus de placements et de capitaliser l'excédent, lui permettant ainsi de consacrer la totalité des contributions reçues de ses campagnes annuelles à l'amélioration des soins de santé. Le montant annuel capitalisé sera donc l'excédent des revenus de placements du Fonds d'administration (Annexe A), après avoir soustrait la totalité des frais administratifs (Annexe D), jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 200 000 \$. Pour 2018, le montant de capitalisation est de 200 000 \$.

| | | |
|--|-------------------|--------------|
| Excédent des produits sur les charges avant les contributions payées - Fonds d'administration | 615 453 \$ | 1 151 681 \$ |
| Montant annuel capitalisé | (200 000) | (200 000) |
| Variation des gains et pertes latents sur les placements | 578 557 | 96 857 |
| | 994 010 \$ | 1 048 538 \$ |

5. DÉBITEURS

| | | |
|-----------------|-------------------|------------|
| Intérêts courus | 120 512 \$ | 140 075 \$ |
| Taxes de vente | 10 082 | 10 768 |
| | 130 594 \$ | 150 843 \$ |

FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

| 31 DÉCEMBRE | 2018 | 2017 |
|--|----------------------|---------------|
| 6. <u>PLACEMENTS</u> | | |
| Certificats de dépôt, au coût, 1,00 % à 3,02 % | 11 754 035 \$ | 10 410 559 \$ |
| Obligations (coût au 31 décembre 2018 et 2017 : 4 479 709 \$ et 4 491 160 \$) | 4 489 618 | 4 541 267 |
| Actions de sociétés publiques (coût au 31 décembre 2018 et 2017 : 819 620 \$ et 660 287 \$) | 876 951 | 791 986 |
| Fonds mutuels (coût au 31 décembre 2018 et 2017 : 4 656 050 \$ et 3 840 812 \$) | 4 305 851 | 3 954 605 |
| | 21 426 455 | 19 698 417 |
| <u>Placements réalisables au cours du prochain exercice</u> | 3 455 795 | 4 442 111 |
| | 17 970 660 \$ | 15 256 306 \$ |

Les certificats de dépôt et obligations ci-dessus viendront à échéance à leur valeur nominale de la façon suivante :

| | <u>Certificats de dépôt</u> | <u>Obligations</u> |
|------|---------------------------------|---------------------|
| 2019 | 2 856 024 \$ | 599 771 \$ |
| 2020 | 2 064 235 | 785 667 |
| 2021 | 2 001 863 | 1 028 000 |
| 2022 | 3 401 913 | 617 712 |
| 2023 | 590 000 | 392 000 |
| 2024 | - | 65 000 |
| 2025 | - | 318 000 |
| 2026 | 100 000 | 423 000 |
| 2027 | 150 000 | 169 559 |
| 2028 | 590 000 | 12 000 |
| 2029 | - | 39 000 |
| 2033 | - | 17 000 |
| 2035 | - | 6 000 |
| 2037 | - | 3 000 |
| 2041 | - | 4 000 |
| | 11 754 035 \$ | 4 479 709 \$ |

FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE

2018

2017

7. FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaille comme suit :

| | | |
|--|-------------------|-----------------|
| Diminution (augmentation) des débiteurs | 20 249 \$ | 3 078 \$ |
| Augmentation (diminution) des frais courus | 906 206 | 3 490 |
| | 926 455 \$ | 6 568 \$ |

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES ET CONCENTRATIONS. L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme à la date du bilan, soit au 31 décembre 2018.

RISQUE DE LIQUIDITÉ. Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Il provient notamment du délai éventuel de réalisation de la juste valeur des placements. L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

RISQUE DE CRÉDIT. Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs et aux placements. Toutefois, le risque est réduit au minimum, les placements étant investis principalement dans des titres gouvernementaux et paragouvernementaux.

RISQUE DE MARCHÉ. Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

RISQUE DE CHANGE. Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. L'organisme détient des placements étrangers. Il en est de même pour les revenus afférents à ces placements. Par conséquent, certains éléments d'actifs sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 décembre 2018, l'encaisse - maisons de courtage et les placements pour des montants respectifs de 10 855 \$ et 88 968 \$ américains sont convertis en dollars canadiens (4 754 \$ et 143 841 \$ en 2017).

FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 DÉCEMBRE 2018

8. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT. Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur. L'organisme est exposé à ce type de risque sur ses certificats de dépôt et ses placements en obligations.

RISQUE DE PRIX AUTRE. Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des actions de sociétés publiques et de fonds mutuels. Le risque est réduit au minimum, car le portefeuille est rééquilibré régulièrement et utilise la diversification des actifs.

9. ENGAGEMENTS

En 2011, le conseil d'administration s'est engagé à appuyer le projet "À Notre Santé" en imputant une somme de 5 000 000 \$ à titre de Fonds d'administration - Affectés. Cependant, il était convenu à ce moment-là qu'une campagne majeure de collecte de fonds serait mise sur pied pour compenser cette somme et ainsi permettre le transfert éventuel du 5 000 000 \$ au Fonds d'administration - Non affectés. Ce transfert devait être effectué une fois que le montant de 12 200 000 \$ provenant de la Campagne À Notre Santé aurait été encaissé par l'organisme. Durant le présent exercice, l'organisme a procédé au transfert considérant que ladite somme provenant de la Campagne À Notre Santé a été atteinte.

De plus, le 21 janvier 2014, le conseil d'administration de l'organisme s'est engagé à remettre la totalité des sommes perçues par la Campagne À Notre Santé et s'est engagé en plus à verser 2 000 000 \$ de son capital existant dans le fonds de ce projet. Ce 2 000 000 \$ a été affecté au fonds À Notre Santé durant l'exercice 2013.

À titre informatif, la Campagne À Notre Santé ayant récolté les 12 200 000 \$ auxquels les communautés de Victoriaville et sa région ainsi que de l'Érable se sont engagées à verser dans le cadre de la Campagne, c'est 14 200 000 \$ qui a été affecté au projet majeur de modernisation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska dans les secteurs de la clinique oncologique, de la clinique pédiatrique, de l'imagerie par résonance magnétique (IRM), des lits électriques et de l'urgence et des soins intensifs.

FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA
ANNEXES COMPLÉMENTAIRES AUX RÉSULTATS

| EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE | 2018 | 2017 |
|---|-------------------|-------------|
| ANNEXE A - REVENUS DE PLACEMENTS | | |
| Intérêts | 267 882 \$ | 262 275 \$ |
| Dividendes | 200 869 | 146 729 |
| Gain sur cession de placements | 167 816 | 296 524 |
| Gestion de placements | (42 067) | (39 106) |
| | 594 500 \$ | 666 422 \$ |

FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

ANNEXES COMPLÉMENTAIRES AUX RÉSULTATS

| EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE | 2018 | 2017 |
|---|-------------------|-------------------|
| ANNEXE B - DONS ET SOUSCRIPTIONS | | |
| Campagnes de levée de fonds : | | |
| Sollicitations | 332 954 \$ | 364 784 \$ |
| Dons assortis d'une condition | 202 429 | 116 694 |
| Télémarketing | 57 809 | 59 663 |
| Cocktail-bénéfice | 156 571 | 130 445 |
| Dégustation de vins | 157 698 | 142 034 |
| Forêt coopérative | 23 893 | 16 346 |
| Course - Bateaux-dragons | 103 701 | 113 790 |
| Loto-Voyages | 51 725 | 57 575 |
| La Relève | 45 906 | 27 955 |
| | 1 132 686 | 1 029 286 |
| Reconnaissance de soins | 45 291 | 59 572 |
| Témoignages de sympathie | 27 140 | 31 293 |
| Assurance sur la vie | 112 129 | 7 168 |
| Autres | 10 454 | 6 284 |
| | 1 327 700 | 1 133 603 |
| Frais relatifs aux activités de financement : | | |
| Événements annuels | 183 963 | 152 879 |
| Sollicitations | 27 421 | 24 448 |
| Télémarketing | 19 167 | 16 472 |
| Reconnaissance de soins | 16 336 | 24 129 |
| Assurance sur la vie | 136 587 | 23 401 |
| | 383 474 | 241 329 |
| | 944 226 \$ | 892 274 \$ |

FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA
ANNEXES COMPLÉMENTAIRES AUX RÉSULTATS

| EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE | 2018 | 2017 |
|--|-------------------|--------------|
| ANNEXE C - CAMPAGNE - À NOTRE SANTÉ | | |
| Sollicitations | 945 865 \$ | 1 698 179 \$ |
| Intérêts | 62 775 | 57 979 |
| | 1 008 640 | 1 756 158 |
| Frais relatifs à la campagne | 12 233 | 11 275 |
| | 996 407 \$ | 1 744 883 \$ |

ANNEXE D - FRAIS D'ADMINISTRATION

| | | |
|-----------------------------|-------------------|------------|
| Gestion | 308 158 \$ | 291 818 \$ |
| Dépenses administratives | 62 323 | 71 840 |
| Représentation et formation | 8 392 | 7 863 |
| Honoraires professionnels | 8 043 | 7 747 |
| | 386 916 \$ | 379 268 \$ |